

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la santé, du sport et du médicament

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de *Formation approfondie en sciences maieutiques* correspond au deuxième cycle de formation. Il confère le grade de master après validation de 120 European Credits Transfer System (ECTS) et soutenance publique d'un mémoire devant un jury.

La formation est dispensée au sein l'école de Sages-femmes du centre hospitalo-universitaire d'Amiens. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont exclusivement professionnelles.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation est organisée sur deux ans avec semestrialisation partielle. Le contenu (assistance médicale à la procréation, sciences humaines et sociales, obstétrique, pédiatrie) est détaillé et adapté ; les intervenants médicaux sont nombreux et assurent les enseignements spécifiques. L'UE recherche et mémoire (65 heures) propose une initiation à la recherche clinique destinée à la préparation du mémoire. Un enseignement de 20 heures de l'anglais médical écrit est organisé. Les UE sont ventilées en cours magistraux (478 heures) et travaux dirigés (70 heures). Les outils numériques et de matériels de simulation n'apparaissent pas dans le dossier. La mutualisation des cours est actuellement non faite, hormis via les enseignants médicaux du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Amiens. Les modalités pédagogiques et de validation sont précisées et adaptées.

L'organisation des stages est conforme à la législation. Les stages sont répartis en 24 semaines en première année et 20 semaines en deuxième année et permettent l'acquisition des compétences cliniques spécifiques à l'exercice de la profession de Sage-femme. La coordination entre l'équipe pédagogique de l'école et les encadrants sur les lieux de stage est formalisée. Une évaluation des stages est réalisée par les étudiants.

Un parcours recherche est théoriquement possible mais est simplement mentionné et non décrit.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement de la formation au sein de l'établissement et dans la carte régionale n'est pas renseigné.

Les modalités de formation à la recherche et l'environnement en termes de laboratoires et d'écoles doctorales ne sont pas précisées. La possibilité d'accéder à un doctorat d'université est mentionnée en une ligne via un parcours recherche mais sans autres renseignements. Aucun étudiant ne s'est engagé dans cette filière.

L'environnement professionnel fait l'objet de nombreux partenariats centrés sur la santé des femmes et des nouveau-nés (conseil régional, préfecture, réseau périnatal). Certains d'entre eux se concrétisent par des actions dans les domaines de la prévention et de l'éducation à la santé impliquant les étudiants (informations auprès des missions locales, dans les collèges et lycées). Il est mentionné un lien pédagogique avec l'unité de formation et de recherche d'histoire de l'université de Picardie Jules Verne, sans précision. Les partenariats internationaux sont à l'état de projet en une ligne, et non décrits.

| Insertion professionnelle et poursuite d'études |
|--|
| <p>Les effectifs de quatrième et cinquième années varient entre 30 et 36 étudiants. Les taux de réussite varient de 100 à 86 % avec un taux de réussite moyen est de 95 %. Si dans l'absolu, ce taux est honorable, le taux de la dernière année figure dans la fourchette basse des taux de réussites nationaux et aurait mérité une analyse.</p> <p>Le tableau fourni mentionne le nombre de diplômés de cinquième année s'étant réorientés ou insérés dans la vie professionnelle sans préciser s'il s'agissait d'une réorientation ou d'une insertion professionnelle, ce qui ne permet pas de connaître le taux de professionnalisation. Aucun étudiant ne poursuit en troisième cycle.</p> |
| Pilotage de la formation |
| <p>Le tableau des enseignants est renseigné mais la composition du comité de pilotage est partielle (conseil technique). Le pilotage est assuré par le conseil technique qui comprend : le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) (président), le directeur de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine (vice-président), le directeur du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Amiens, un étudiant élu de chaque année de formation. Le directeur technique de l'école de sages-femmes n'est pas membre de cette instance, ce qui est regrettable. L'intégration à l'université n'est pas visible. Les moyens administratifs ne sont pas renseignés. La composition des jurys n'est pas détaillée dans le dossier. Le conseil de perfectionnement n'est pas renseigné.</p> <p>L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants ont lieu lors de quatre réunions annuelles sous la forme d'échanges non formalisés.</p> <p>Il n'apparaît pas d'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement bien que la mise en place d'une amélioration de la qualité et de suivi soit envisagée selon des modalités non décrites.</p> |
| Bilan des effectifs et du suivi des étudiants |
| <p>Le bilan des effectifs est renseigné : 31 étudiants par an sont diplômés en fin de cinquième année, l'effectif est stable au cours des cinq dernières années</p> <p>Les données fournies ne permettent pas de suivre de façon précise le parcours des étudiants en termes de redoublement et sortie vers une autre filière. Il n'existe aucune donnée sur les passerelles entrantes.</p> <p>Les données fournies mentionnent le nombre de diplômés de cinquième année s'étant réorientés ou insérés dans la vie professionnelle sans préciser s'il s'agissait d'une réorientation ou d'une insertion professionnelle.</p> <p>Aucun étudiant ne poursuit en troisième cycle.</p> <p>Aucune analyse ne vient compléter les données brutes.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation professionnelle de qualité, notamment via les stages.
- Une implication des étudiants dans les actions de prévention et d'éducation à la santé grâce aux partenariats noués avec les professionnels de la région.
- Un bon taux de réussite au diplôme d'Etat.

Points faibles :

- Les données du dossier sont lacunaires sur un certain nombre d'aspects de la formation.
- Le comité de pilotage est opérationnel mais non décrit.
- Une auto-évaluation de la formation insuffisante.

- Il n'est mentionné aucun projet collaboratif avec d'autres structures universitaires, notamment vers la recherche ou encore vers une ouverture à l'international.
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Avis global et recommandations :

La formation professionnelle des étudiants est de qualité et est adaptée aux objectifs de formation de la discipline. Il serait néanmoins nécessaire de rendre effectif l'intégration universitaire et d'assurer un pilotage opérationnel afin de développer les compétences additionnelles, la recherche et l'ouverture à l'international. Une évaluation de cette formation par les étudiants serait à formaliser.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
GRADE DE MASTER Diplôme d'Etat de Sage-Femme

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MG180015362-021125-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR de Médecine à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN